



LE GROUPE

**Rapport d'activité
9 premiers mois**

Rapport d'activité – 9 premiers mois

1. Information financière – 9 premiers mois 2022	3
1.1. Résultats consolidés	3
1.2. Faits marquants des neufs premiers mois	5
1.3. Événements majeurs survenus depuis la clôture	9
1.4. Analyse des résultats consolidés	10
1.5. Information sectorielle	11
1.6. Responsabilité sociétale de l'entreprise	16
1.7. Point social	18
1.8. Perspectives.....	18
1.9. Gouvernance	18
1.10. Calendrier prévisionnel	18
2. Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2022.....	19
Compte de résultat consolidé	19
Etat des produits et charges comptabilisés	20
Tableau des flux de trésorerie consolidés	21
Bilan consolidé - actif	22
Bilan consolidé – passif	23
Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	24
Notes annexes aux états financiers consolidés	25

1. Information financière – 9 premiers mois 2022

1.1. Résultats consolidés

Indicateurs financiers

Ces chiffres clés sont extraits des données financières consolidées du groupe TF1. Les résultats ci-après sont présentés selon la norme IFRS 16.

(M€)	9m 2022	9m 2021
Chiffre d'affaires consolidé	1 740,3	1 651,2
<i>Chiffre d'affaires publicitaire Groupe</i>	<i>1 143,4</i>	<i>1 162,5</i>
<i>Chiffre d'affaires des autres activités</i>	<i>596,9</i>	<i>488,7</i>
Résultat opérationnel courant	238,7	223,1
Résultat opérationnel	223,7	217,9
Résultat net part du Groupe	150,5	147,0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net, produit de l'excédent financier net, charges d'intérêt sur obligations locatives et impôt décaissé	447,3	409,9
Bénéfice net des activités poursuivies par action (€)	0,71	0,70
Bénéfice net des activités poursuivies dilué par action (€)	0,71	0,70
Total capitaux propres part du Groupe	1 842,7	1 663,4
Excédent/(dette) net(te) des activités poursuivies	295,6	36,3
	9m 2022	9m 2021
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	210 485	210 434
Cours de clôture fin d'exercice (en euros)	5,90	8,51
Capitalisation boursière de fin d'exercice (en milliards d'euros)	1,24	1,79

Contribution des activités poursuivies au compte de résultat consolidé

Les résultats ci-après sont présentés selon la décomposition des secteurs d'activités du groupe TF1 telle que présentée en note 3 des notes annexes aux états financiers consolidés.

(M€)	T3 2022	T3 2021	9M 2022	9M 2021	VAR.	VAR. %
Publicité Groupe	327,9	360,0	1 143,4	1 162,5	(19,1)	-1,6%
Autres activités	225,5	162,5	596,9	488,7	108,2	22,1%
Média	413,6	447,6	1 442,1	1 431,0	11,1	0,8%
<i>Chiffre d'affaires publicitaire</i>	327,7	360,0	1 143,2	1 162,4	(19,2)	-1,7%
<i>dont chiffre d'affaires publicitaire digital *</i>	27,5	30,6	92,6	93,6	(1,0)	-1,1%
Newen Studios	139,8	74,9	298,2	220,2	78,0	35,4%
Chiffre d'affaires consolidé	553,4	522,5	1 740,3	1 651,2	89,1	5,4%
Média	37,3	46,5	208,6	193,9	14,7	7,6%
Newen Studios	12,7	7,5	30,1	29,2	0,9	3,1%
Résultat opérationnel courant **	50,0	54,0	238,7	223,1	15,6	7,0%
<i>Taux de marge opérationnelle courante</i>	9,0%	10,3%	13,7%	13,5%	-	+0,2pt
Résultat opérationnel	41,9	51,2	223,7	217,9	5,8	2,7%
Résultat net part du Groupe	23,9	38,6	150,5	147,0	3,5	2,4%
Coût des programmes	(198,9)	(218,1)	(639,5)	(684,5)	45,0	-6,6%

* A fin septembre 2022, le chiffre d'affaires de MYTF1 s'élève à 58,7 M€ en progression de +18,6%.

** A fin septembre 2021, le résultat opérationnel courant intégrait 27,7 M€ d'aides publiques.

Hors aides publiques, le résultat opérationnel courant serait en hausse de 43,3 M€ soit +22,2%.

Détail du coût des programmes

(M€)	9m 2022	9m 2021
Total coût des programmes	(639,5)	(684,5)
Fictions / Téléfilms / Séries / Théâtre	(204,2)	(244,7)
Variétés / Jeux / Magazines	(193,8)	(178,8)
Information (incluant LCI)	(105,6)	(102,3)
Films	(86,3)	(96,3)
Sports	(40,9)	(53,5)
Jeunesse	(8,7)	(8,9)

1.2. Faits marquants des neufs premiers mois

Janvier

25 janvier 2022

Newen Studios a annoncé renforcer son partenariat stratégique avec Anton, producteur et financier européen spécialisé dans le financement, la coproduction et la distribution audiovisuelle. Anton augmente son investissement de 40% aux côtés de Newen Studios, en mettant à disposition un budget global de 50 millions d'euros pour co-investir dans des droits de distribution audiovisuels et cinématographiques. Newen Studios pourra, grâce à cet accord, se déployer encore plus fortement afin de répondre à la demande croissante de contenus de qualité.

Février

28 février 2022

Le groupe TF1 a annoncé le 28 février avoir reçu une promesse d'achat de la chaîne TFX (canal 11 de la TNT) d'Altice Media et lui avoir consenti une exclusivité.

La réalisation de cette opération est notamment conditionnée à l'information consultative des instances représentatives du personnel, à l'autorisation des autorités compétentes (Autorité de la Concurrence et ARCOM) et à la réalisation du projet de fusion entre le groupe TF1 et le groupe M6.

La chaîne TFX restera ainsi intégralement contrôlée par le groupe TF1 tout au long de l'année 2022. La cession de TFX s'inscrirait dans le cadre du projet de fusion des groupes TF1 et M6, annoncé le 17 mai 2021.

Elle contribuerait à ce que le groupe combiné, conformément à la législation, n'édite pas davantage que sept chaînes nationales sur la TNT.

Mars

17 mars 2022

Après l'obtention de son premier certificat en 2018, le groupe TF1 s'est vu renouveler sa certification ISO 50001 par l'AFNOR. Cette distinction vient récompenser les efforts accomplis depuis plusieurs années par le Groupe dans la lutte contre le réchauffement climatique et vient saluer notamment la baisse de 33% de ses consommations énergétiques depuis 2011 dans ses locaux de la Tour TF1.

Le renouvellement de cette certification encourage le Groupe à poursuivre son engagement vers un modèle de développement plus responsable. TF1 souhaite « inspirer positivement la société » grâce à une stratégie climat au cœur du Groupe, une nouvelle pensée de la mobilité interne et la création de deux nouveaux Data Centers pour optimiser la consommation énergétique de ses installations informatiques.

24 mars 2022

Dans le cadre du projet de fusion entre TF1 et M6, France TV a fait part de sa volonté de céder sa participation dans Salto si l'opération arrivait à terme. Les groupes TF1 et M6 s'engagent, en cas de réalisation de leur projet de fusion, à racheter la participation de 33,33 % de France Télévisions pour une valeur définitive de 45 M€. Le nouveau groupe détiendrait alors 100 % de Salto pour développer un projet de streaming.

L'accord étant conditionné à la réalisation de la fusion des groupes M6 et TF1, Salto restera contrôlée conjointement par ses trois actionnaires tout au long de l'exercice 2022 pour poursuivre le développement de la plateforme.

Avril

8 avril 2022

A la suite du communiqué de presse du lundi 28 février 2022 relatif au projet de cession de la

TF1 - Information financière – 9 premiers mois 2022

chaîne TFX au Groupe Altice, les instances représentatives du personnel de TF1 ont rendu leur avis et approuvé le projet. Le Groupe TF1 et le Groupe Altice annoncent, ainsi, la signature entre eux des accords relatifs à cette cession.

La réalisation définitive de cette opération est notamment conditionnée à l'autorisation des autorités compétentes (Autorité de la Concurrence et Arcom) et à la réalisation du projet de fusion entre le Groupe TF1 et le Groupe M6. La chaîne TFX restera ainsi intégralement contrôlée par le Groupe TF1 tout au long de l'année 2022.

Mai

4 mai 2022

Le programme d'accélération de Media Lab a débuté pour une 8^{ème} saison à Station F.

5 nouvelles startups ont rejoint le programme d'accélération Media Lab TF1 à Station F depuis le 4 avril. Elles interviennent dans des domaines variés tels que la production, la publicité digitale, la gestion RH, l'interactivité, la RSE et l'intelligence artificielle. Ces entreprises choisies pour leurs solutions innovantes seront accompagnées par les différents métiers du Groupe (Média, Newen Studios). La Direction de l'Innovation du Groupe a déjà soutenu plus de 40 startups depuis le lancement de son programme à Station F en 2018.

5 mai 2022

Le Groupe TF1 est heureux d'annoncer le renouvellement de son partenariat avec l'équipe de France de football jusqu'à la coupe du monde 2022 au Qatar, ainsi que l'acquisition des plus belles affiches en clair de l'UEFA Euro 2024, dont TF1 sera diffuseur officiel en clair.

Cet accord prévoit : la diffusion par le Groupe TF1 de trois des six prochains matchs de l'Équipe de France de la Ligue des Nations 2022 ; la diffusion partagée des 25 plus belles affiches en clair de l'UEFA Euro 2024 ; un accès privilégié à l'équipe

de France, ses joueurs et son coach, ainsi que des contenus exclusifs pour les antennes du Groupe.

23 mai 2022

iZen, filiale de Newen Studios en Espagne, lance la société de production CAPA Spain avec Tomás Ocaña (réalisateur, producteur exécutif et journaliste d'investigation de renommée internationale).

Capa Spain aura pour but de développer des documentaires internationaux en Espagne et sur le marché hispanique.

Juin

20 juin 2022

Le groupe TF1 a été primé à 8 reprises lors de la 11^e édition des Deauville Green Awards, Festival International du film responsable destiné à valoriser la sensibilisation par l'image autour du développement durable (voir point 1.5).

22 juin 2022

Le fonds HLD a acquis, auprès du groupe TF1, la société Gammed!, agence de marketing digital spécialisée dans l'achat média programmatique.

Cette opération permettra à Gammed! de poursuivre son développement sur d'autres territoires de croissance avec l'appui des ressources et du savoir-faire du fonds HLD, de manière à répondre à des annonceurs qui ont besoin de transformer leur stratégie marketing.

Le fonds d'investissement dispose à la fois de moyens conséquents et d'une solide expérience en matière d'intégration de sociétés avec un haut niveau d'expertise, pour accompagner un projet de consolidation ambitieux autour de Gammed!.

28 juin 2022

Le Groupe TF1 a annoncé avoir signé un accord en vue de la cession des activités Publishers de Unify au Groupe Reworld Media.

Ces quatre dernières années, le Groupe TF1 a développé un pôle d'édition numérique, qui s'est construit autour d'une plateforme technologique et créé une régie publicitaire unique (Unify Advertising). Ce pôle est notamment constitué des marques préférées des internautes : Marmiton, aufeminin, Doctissimo et Les Numériques.

Dans un contexte où, d'une part, le Groupe TF1 souhaite se concentrer sur ses activités d'éditeur de contenus, de streaming multicanal et de production, et où d'autre part, le secteur du digital sur le modèle du display et des opérations spéciales connaît de nouvelles mutations et un mouvement de consolidation, le Groupe TF1, ayant reçu plusieurs marques d'intérêt, a considéré l'offre de Reworld Media comme la plus pertinente.

Compte tenu de la solide implantation de ce groupe dans le paysage médiatique français, de sa dynamique de croissance et de la complémentarité de ses marques avec celles détenues par le Groupe TF1, dans les univers « féminin », « food », « santé/bien-être », « hightech/gaming », Reworld Media constitue le meilleur partenaire pour conduire les futurs développements du pôle Unify Publishers.

Le projet d'opération a été présenté aux instances représentatives du Groupe TF1.

La réalisation définitive de l'opération reste soumise aux conditions suspensives habituelles en la matière, en particulier l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence.

Juillet

21 juillet 2022

Le groupe TF1 est entré en négociations exclusives avec Future Technology Retail (FTR), société d'investissement en solutions technologiques et de distribution filiale de BinDawood Holding, dans le but de céder ses parts dans la société YKONE, agence internationale de marketing d'influence.

Créée en 2008 et intégrée au groupe TF1 en 2018, l'agence YKONE s'est développée dans le monde entier pour devenir aujourd'hui un des principaux acteurs du secteur. YKONE est désormais présent dans 12 pays à Paris, Milan, Genève, Berlin, Munich, Las Vegas, Miami, Dubaï, Abu Dhabi, Riyadh, Jeddah, Hong Kong, Bangalore, Tunis et Shanghai.

YKONE emploie aujourd'hui plus de 150 personnes et accompagne une cinquantaine de grands groupes dans la mise en place de leurs stratégies *social media* et influence.

21 juillet 2022

Le groupe TF1 affirme ses engagements en faveur de la transition écologique avec un contrat climat.

26 juillet 2022

Dans le cadre de l'examen du projet de rapprochement entre Groupe TF1 et Groupe M6, les services de l'instruction de l'Autorité de la concurrence ont remis leur rapport.

Dans ce rapport, qui ne préjuge pas de la décision finale du Collège de l'Autorité, les services d'instruction considèrent que l'opération soulève des problèmes de concurrence significatifs (en particulier sur le marché de la publicité). La nature et l'étendue des remèdes requis dans le rapport d'instruction feraient perdre toute pertinence au projet des parties qui, dans ce cas, l'abandonneraient.

Les parties, qui entendent maintenir leur projet tel qu'il a été présenté, ont répondu à l'Autorité lors d'auditions, devant le Collège de l'Autorité de la concurrence, datant des 5 et 6 septembre.

27 juillet 2022

Newen Studios, l'un des leaders européens de la production et de la distribution audiovisuelle a pris une participation majoritaire dans la société de production londonienne, Rise Films, ajoutant cette compagnie à son portefeuille de labels britanniques. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de Newen de leadership dans les

documentaires de qualité et de poursuite de son expansion au Royaume-Uni.

Septembre

02 septembre 2022

Le groupe TF1 prend acte de la décision du groupe Canal+ de cesser la diffusion de ses chaînes et services par le groupe Canal+ et le déplore fortement.

Alors que le groupe TF1 est distribué par l'ensemble des distributeurs FREE, SFR, Bouygues Telecom, Orange, Molotov et Salto, Canal + n'a pas souhaité conclure un nouvel accord de distribution des chaînes et services du groupe TF1 malgré des semaines de discussions et de négociations, faisant le choix de priver ses abonnés des chaînes et des services qu'ils payent dans leur abonnement.

07 septembre 2022

A l'occasion de la 24ème édition du « Grand Prix des Médias CB News » qui se déroulait le mardi 6 septembre à la Salle Wagram à Paris, le Groupe TF1 a remporté 3 distinctions :

- Dans la catégorie « Meilleure chaîne TV » pour le professionnalisme de LCI ;
- Dans la catégorie « Meilleure fiction TV » pour l'engagement et la qualité de l'intrigue « Il est Elle » ;
- Dans la catégorie « Déclinaison de marque média » pour la stratégie de diversification initiée par Marmiton.

16 septembre 2022

Bouygues, RTL Group, TF1 et le groupe M6 mettent aujourd'hui un terme au projet de fusion des groupes TF1 et M6, annoncé le 17 mai 2021.

Cette décision intervient après l'audition des parties par le Collège de l'Autorité de la Concurrence, datant des 5 et 6 septembre pour défendre l'intérêt et la nécessité de l'opération.

À la suite des débats avec l'Autorité et malgré les remèdes additionnels proposés, il apparaît que

seuls des remèdes structurels concernant a minima la cession de la chaîne TF1 ou de la chaîne M6 seraient de nature à permettre l'autorisation de l'opération. Les parties ont donc conclu que le projet ne présentait plus aucune logique industrielle.

En conséquence, en accord avec les autres parties, Bouygues a décidé de mettre fin au processus d'examen de l'opération devant l'Autorité de la Concurrence.

Les parties déplorent que l'Autorité de la Concurrence n'ait pas pris en compte l'ampleur et la vitesse des mutations du secteur de l'audiovisuel français. Elles restent convaincues que la fusion des groupes TF1 et M6 aurait été une réponse appropriée aux défis découlant de la concurrence accélérée avec les plateformes internationales.

22 septembre 2022

Le groupe TF1 regrette la décision du juge des référés du tribunal de commerce de Paris qui n'a pas perçu l'urgence à préserver les intérêts des téléspectateurs utilisateurs du service TNT SAT afin qu'ils ne soient pas pris en otage d'un conflit commercial qui ne concerne pas ce service. Pour ne pas laisser sans solution les foyers qui ne disposent que de TNT SAT pour recevoir ses chaînes de la TNT, le groupe TF1 a décidé de porter l'affaire devant la Cour d'appel de Paris.

Afin d'accompagner les téléspectateurs à trouver des solutions alternatives pour recevoir ses chaînes, le groupe TF1 a mis en place une campagne d'envergure dans l'ensemble de la presse régionale, sur les radios locales et les réseaux sociaux et en ouvrant une assistance téléphonique.

Le groupe TF1 reste ouvert aux discussions dans l'optique de trouver un accord équilibré rapidement afin de ne pas pénaliser davantage les millions de téléspectateurs qui reçoivent les chaînes du groupe via Canal+.

23 septembre 2022

Gilles Pélisson, Président Directeur Général du Groupe TF1, proposera au Conseil d'Administration du 27 octobre 2022 de nommer Rodolphe Belmer, Directeur Général.

A cette date, les fonctions de Président et de Directeur Général seront dissociées. Gilles Pélisson deviendra ainsi Président du Conseil d'administration du Groupe jusqu'à l'arrêté des comptes 2022, le 13 février 2023, date à laquelle Rodolphe Belmer serait proposé comme Président Directeur Général du Groupe TF1.

Gilles Pélisson rejoindra alors le Groupe Bouygues en tant que Directeur Général Adjoint du Groupe Bouygues en charge des Médias et du Développement.

date du 7 octobre, le groupe TF1 annonce avoir finalisé la cession des activités Unify Publishers à Reworld Media.

20 octobre 2022

La cour d'appel de Paris confirme sa décision de ne pas obliger le groupe Canal+ à rétablir la diffusion des chaînes du groupe TF1, coupée depuis début septembre en raison d'un différend commercial.

1.3. Événements majeurs survenus depuis la clôture

06 octobre 2022

Newen Studios acquiert Anagram, l'une des principales sociétés de production de fictions en Scandinavie.

Anagram comprend Anagram Suède, dont l'expertise est reconnue tant pour ses séries TV, principalement des thrillers et des comédies, que pour ses fictions ; Anagram Norvège qui produit des séries ; et Anagram Live spécialisée dans les arts du spectacle.

Newen et Anagram, qui collaboraient déjà en production comme en distribution, entendent ainsi développer des projets encore plus ambitieux et ce notamment auprès de différentes plateformes.

18 octobre 2022

Faisant suite au communiqué du 28 juin 2022 et à l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence en

1.4. Analyse des résultats consolidés

Les résultats ci-après sont présentés selon la décomposition des secteurs d'activités du groupe TF1 telle que présentée en note 3 des notes annexes aux états financiers consolidés et selon la norme IFRS 16.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé des neuf premiers mois 2022 du groupe TF1 s'élève à 1 740,3 millions d'euros, en hausse de 89,1 millions d'euros sur un an (+5,4%)¹.

Le chiffre d'affaires publicitaire du Groupe s'établit à 1 143,4 millions d'euros, en baisse de 19,1 millions d'euros sur un an (-1,6%). La baisse constatée au troisième trimestre (-8,9%) est liée à une base de comparaison élevée avec un marché particulièrement porteur en 2021, à la diffusion de l'Euro masculin de football l'année passée, et à une baisse du chiffre d'affaires publicitaire digital principalement lié à la cession de Livingly Media et Gofeminin.de.

Le chiffre d'affaires des autres activités du Groupe s'élève à 596,9 millions d'euros, en progression de 108,2 millions d'euros sur un an (+22,1%), porté par la très bonne performance de Newen Studios au troisième trimestre, en hausse de 64,9 millions d'euros (+86,6%).

Coût des programmes et autres produits et charges d'exploitation

Coût des programmes

Le coût des programmes du Groupe s'élève à 639,5 millions d'euros, en baisse de 45,0 millions d'euros sur un an. Cette performance démontre la capacité du Groupe à maîtriser ses

¹ Hors effet de périmètre, la variation constatée par rapport à fin septembre 2021 est de +64,7 millions d'euros (+3,9%).

investissements et à réaliser, chaque fois que nécessaire, des économies, tout en maintenant une offre de programmes puissante et à forte audience, confirmant sa place de leader en parts d'audience sur cibles commerciales.

Autres produits, charges, amortissements et provisions

A fin septembre 2022, les autres charges, amortissements et provisions s'élèvent à 862,1 millions d'euros, en hausse par rapport à leur niveau à fin septembre 2021 (743,6 millions d'euros), en lien notamment avec la croissance de l'activité des studios de production et la constatation à fin septembre 2021 d'un crédit d'impôt de 27,7 M€.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'établit à 238,7 millions d'euros², en hausse de 15,6 millions d'euros sur un an (+7,0%).

Le taux de marge opérationnelle courante du groupe est de 13,7%, +0,2 pt par rapport à fin septembre 2021. Au troisième trimestre, le taux de marge opérationnelle est en léger retrait et s'élève à 9,0% (-1,3pt sur un an).

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 223,7 millions d'euros et intègre 15,0 millions d'euros de charges exceptionnelles relatives au projet de fusion entre TF1 et M6.

Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'établit à 150,5 millions d'euros, en hausse de 3,5 millions d'euros sur un an.

² Le résultat opérationnel courant après loyer (hors impact de la norme IFRS16) pour les neuf mois 2022 s'élève à 236,4 M€, en hausse de 15,5 M€ sur un an.

Structure financière

Au 30 septembre 2022, les capitaux propres part du Groupe atteignent 1 842,7 millions d'euros pour un total de bilan de 3 562,2 millions d'euros.

Le cash-flow libre après BFR d'exploitation du groupe TF1 s'élève à 168,0 millions d'euros, contre 140,3 millions d'euros à fin septembre 2021.

Le groupe TF1 affiche un excédent financier net de 295,6 millions d'euros au 30 septembre 2022 (excédent financier net de 222,1 millions d'euros après prise en compte des obligations locatives), contre un excédent financier net de 198,5 millions d'euros à fin décembre 2021 (excédent financier net de 134,8 millions d'euros après prise en compte des obligations locatives).

Au 30 septembre 2022, TF1 dispose d'un encours de lignes de crédit bancaires bilatérales de 1 098 millions d'euros, dont 188 millions d'euros pour le pôle Newen.

Adossée à son encours de lignes bancaires confirmées et non tirées, TF1 dispose également d'une convention de trésorerie avec le groupe Bouygues.

Au 30 septembre 2022, les tirages ont été réalisés à hauteur de 87 millions d'euros pour le pôle Newen.

1.5. Information sectorielle

Média

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du secteur Média s'établit à 1 442,1 millions d'euros, en hausse de 11,1 millions d'euros (+0,8%).

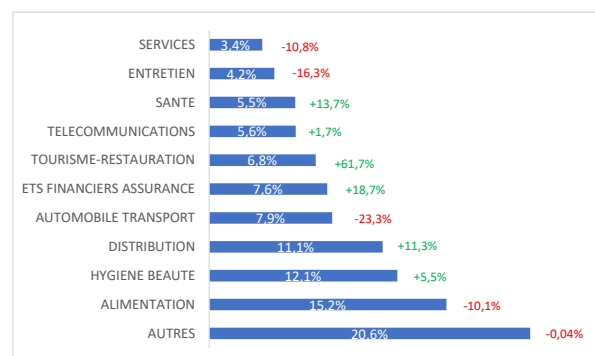
Le chiffre d'affaires publicitaire du secteur Media s'élève, à fin septembre 2022, à 1 143,2 millions d'euros, soit -19,2 millions d'euros sur un an

(-1,7%). La baisse des revenus publicitaires constatée au troisième trimestre (-8,9%) est liée à une base de comparaison très élevée après une croissance forte au T3 2020 et au T3 2021. Le chiffre d'affaires publicitaire digital s'élève à 92,6 millions d'euros, en baisse de 1,0 million d'euros par rapport à fin septembre 2021 (-1,1%). La progression du chiffre d'affaires de MYTF1 (+18,6% par rapport à fin septembre 2021) ne permet pas de compenser la décroissance des activités Unify Publishers, liée principalement à un effet de périmètre suite à la déconsolidation de Livingly Media et Gofeminin.de.

Le chiffre d'affaires des autres activités du segment Média est en hausse de 30,3 millions d'euros sur un an (+11,3%). Il bénéficie de la croissance des activités de distribution et de divertissement avec la reprise des activités de spectacle. La légère baisse constatée au troisième trimestre (-1,8%) s'explique essentiellement par un effet de périmètre en lien avec la cession des actifs Gamed! en juin et Ykone en juillet.

A fin septembre 2022, les recettes brutes des chaînes en clair du groupe TF1 augmentent de 1,0 % par rapport à fin septembre 2021.

Le poids des secteurs et l'évolution des investissements publicitaires bruts (hors parrainage) sur les neuf premiers mois de 2022, pour les cinq chaînes en clair, est présentée ci-dessous.



Source: Kantar Média, 9M 2022 vs. 9M 2021

TF1 - Information financière – 9 premiers mois 2022

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant du pôle Média s'établit à 208,6 millions d'euros, en hausse de 14,7 millions d'euros sur un an, faisant ressortir un taux de marge opérationnelle courante de 14,5% (+1,0 point sur un an).

Audiences Média¹

À fin septembre 2022, la durée moyenne d'écoute (DEI) s'élève à 3h16 chez les 4 ans et plus, en baisse de 20 minutes sur un an, mais en baisse de seulement 4 minutes par rapport à fin septembre 2019, année de référence. Dans un marché de l'attention en croissance, lié notamment au développement d'offres de consommation vidéo complémentaires à la télévision linéaire, la durée d'écoute sur la cible des Femmes Responsables des Achats de moins de 50 ans (FRDA<50²) s'élève à 2h31, en retrait de 28 minutes sur trois ans, et à 2h27 chez les Individus âgés de 25 à 49 ans, en baisse de 24 minutes sur trois ans.

Le Médiamat intègre depuis avril 2020 la consommation hors domicile, tous supports confondus (écrans de télévision d'une résidence secondaire, d'un bar, du lieu de travail, d'une gare, ordinateur, smartphone, etc.) La consommation sur les autres écrans internet au sein du domicile (ordinateurs, tablettes, smartphones, etc.) devrait être prise en compte par Médiamétrie courant 2024.

Dans un contexte marqué par une forte actualité politique et sportive, et par le différend avec le groupe Canal+ depuis le 02 septembre, le groupe TF1 maintient son *leadership* et continue de rassembler et toucher une majorité de Français grâce à une offre *premium* et diversifiée, en témoignent les bons niveaux d'audience, stables sur cibles à fin septembre 2022 :

- 33,2% de part d'audience sur les FRDA<50 (+0.2 pt sur un an) ;
- 29,7% sur les Individus âgés de 25 à 49 ans (-0,3 pt sur un an).

TF1

TF1 réalise une bonne performance sur les neufs premiers mois 2022, grâce à une programmation *premium* et une offre d'information qui a su créer l'événement, dans une année marquée par une forte actualité politique, internationale et sportive. Dans un contexte de concurrence accrue, en particulier des chaînes d'information en continu, TF1 maintient son *leadership* auprès de tous les publics. Sur les cibles commerciales, sa part d'audience à fin septembre 2022 est de 19,5% chez les Individus âgés de 25 à 49 ans (en baisse de 1,1 pt sur un an), et de 22,2% chez les FRDA <50 (en baisse de 0,3 pt sur un an).

A fin septembre 2022, la chaîne détient 66 des 100 meilleures audiences de l'année chez les Individus âgés de 4 ans et plus, et 46 des 50 meilleures audiences chez les FRDA <50, grâce à une programmation riche et variée, et ce dans différents genres de programmes :

- **Information** : Dans un contexte électoral marqué par les élections présidentielles et législatives, la chaîne TF1 conforte son *leadership* et sa légitimité comme chaîne d'information, en témoignent les émissions des premier et second tours de l'élection présidentielle, respectivement suivies par 7,3 et 7,2 millions de téléspectateurs, et celle du débat de l'entre-deux tours suivie par 7,5 millions de téléspectateurs. Le journal de 20h conserve son *leadership* avec 4,9 millions de téléspectateurs en moyenne.
- **Divertissement** : Sur les 9 premiers mois de 2022, les programmes de divertissement de TF1 se sont à nouveau distingués par leur capacité à rassembler les téléspectateurs et créer l'événement, en témoigne le spectacle des *Enfoirés*, qui a réuni 8,4 millions de téléspectateurs en moyenne, soit 52% de part d'audience chez les FRDA<50. Les grandes marques de divertissement confirment leur capacité à fédérer, à l'image de *Koh-Lanta* (38% de part d'audience chez les FRDA<50 en moyenne), *Mask Singer* (33% de part d'audience chez les FRDA<50 en

¹ Source : Médiamétrie - Médiamat

² Femmes Responsables des Achats de moins de 50 ans.

moyenne) ou *Danse avec les Stars* (32% de part d'audience chez les FRDA<50 en moyenne).

- **Fictions françaises** : La fiction française est plus que jamais au cœur de la stratégie éditoriale du Groupe. L'excellente performance de la saison 2 de HPI au deuxième trimestre, qui réalise les sept meilleures audiences de l'année et comptabilise en moyenne 9,8 millions de téléspectateurs, illustre la pertinence de cette stratégie. Ainsi, la part d'audience moyenne de ce programme est en forte hausse de 5 points par rapport à la saison 1 chez les cibles jeunes et s'établit à 50% des Individus âgés de 15 à 34 ans. D'autres fictions ont connu d'importants succès, à l'image de *Balthazar* (jusqu'à 6,9 millions de téléspectateurs, soit 27% de part d'audience chez les FRDA<50) ou l'événement de la rentrée *Les combattantes* (avec un lancement à 7 millions de téléspectateurs, soit 34% de part d'audience chez les FRDA<50, 25% de l'audience étant en différé).
- **Sport** : La finale de la Ligue des champions, en juin 2022, a enregistré de très bonnes performances en termes de part d'audiences sur les cibles commerciales, réunissant ainsi 38% des FRDA et 44% des Individus âgés de 25 à 49 ans. La demi-finale de l'Euro féminin de football avec l'équipe de France a réuni 6,2 millions de téléspectateurs. A l'approche de la coupe du monde de Football, TF1 confirme ainsi sa capacité à rassembler largement les Français à l'occasion des grandes compétitions sportives.
- **Cinéma** : L'offre de cinéma reste très plébiscitée par le public sur les neuf premiers mois 2022, comme l'illustre la performance record du film français *Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ?*, rassemblant 7,8 millions de téléspectateurs, soit 43% de part d'audience chez les FRDA<50.

Chaînes TNT

A fin septembre 2022, le pôle TNT du Groupe TF1, constitué des chaînes TMC, TFX, TF1 Séries Films et LCI, enregistre une forte progression chez les individus âgés de 25 à 49 ans, avec une part d'audience totale en hausse de +0,8 pt sur un an et qui s'établit à 10,2%. De la même façon, les chaînes TNT du groupe consolident leur *leadership* sur les FRDA<50, pour lesquelles elles atteignent 11,0% de part d'audience totale (+0,5 pt vs. fin septembre 2021).

TMC

La chaîne TMC affirme sa place de *leader* TNT sur les cibles commerciales, avec des parts d'audience à 4,6% chez les FRDA<50 et les 25-49 ans, en hausse respectivement de +0,3 et +0,2 pt sur un an.

Les performances de la chaîne sont portées par l'offre de sport avec l'Euro Féminin (jusqu'à 2,5 millions de téléspectateurs) et par le cinéma familial en soirée (jusqu'à 1,4 million de téléspectateurs pour *Les vacances de Ducobu*).

TMC enregistre une rentrée forte avec *Quotidien, talk-show leader* sur les 25-49 ans à 16% de part d'audience et 1,6 million de téléspectateurs, le retour de grandes marques de flux en prime (*Martin Weill* à 8% de part d'audience sur les 25-49 ans) ou encore l'offre unique de cinéma en *prime-time* (jusqu'à 800 000 téléspectateurs pour la saga *Le Seigneur des anneaux*).

TFX

Sur les neuf premiers mois de l'année, TFX progresse de +0,1pt sur son cœur de cible, les FRDA<50, à 3,5% de part d'audience.

TFX enregistre des soirées performantes avec le cinéma (jusqu'à 900 000 téléspectateurs pour *Mission Impossible 2*) et les flux exclusifs tels que *Baby Boom* (record historique à 9% sur les FRDA<50). La chaîne s'appuie également un *Day-time* particulièrement attractif sur les FRDA<50, avec des niveaux élevés de parts d'audience (*Mamans & Célèbres* à 6%, jusqu'à 13% pour 4

TF1 - Information financière – 9 premiers mois 2022

mariages et une lune de miel et jusqu'à 9% pour *La Bataille des Clans*).

TF1 Séries Films

Sur les neuf premiers mois de l'année 2022, TF1 Séries Films (TF1 SF) affiche un bon niveau d'audiences sur sa cible stratégique FRDA15-49, ainsi que sur les 4+. Pour les FRDA<50, la part d'audience est de 2,5% (stable sur un an) et 1,7% (-0,1 pt sur un an) pour les 4+.

En soirée, TF1 SF enregistre des scores élevés en cinéma, avec notamment *Jurassic Park* (600 000 téléspectateurs), les séries US (jusqu'à 500 000 téléspectateurs pour *NY Section criminelle*) et la fiction française (jusqu'à 1 million de téléspectateurs pour *Section de Recherche*).

LCI

Dans un contexte marqué par une riche actualité domestique et internationale, LCI voit sa part d'audience augmenter de +0,5pt sur les 4+ par rapport à l'année dernière, à 1,6%. Sa part d'audience est également en forte progression chez les Individus âgés de 25 à 49 ans, passant de 0,4% à 0,7%, et chez les CSP+, passant de 0,7% à 1,1%.

Chaînes Thématiques (TV Breizh, Histoire TV et Ushuaïa TV)¹

A fin septembre 2022, les trois chaînes thématiques ont connu de bonnes audiences avec :

- TV Breizh, qui confirme son *leadership* 4+ avec 0,9% de PDA. TV Breizh est également leader sur la cible FRDA<50 pour la quatrième vague consécutive avec une PDA à 0,9%.
- Ushuaïa, qui enregistre une part d'audience en hausse sur les 4+, à plus de 0,1 %. La chaîne poursuit sa politique d'« événementialisation » de son antenne autour de cycles thématiques

(Tour de France de la biodiversité) et de productions et acquisitions emblématiques (*Echappées Belles*, *Des Trains Pas Comme Les Autres*).

- La chaîne Histoire, qui est marquée par sa troisième meilleure vague sur les 4+. La chaîne poursuit le développement de cycles thématiques liés à des dates anniversaires de l'Histoire (25 ans de la disparition de Lady Di, 50 ans des attentats de Munich) et de productions ou acquisitions emblématiques (*Le mystère franc-maçon*, *Les Journées européennes du Patrimoine*).

Le chiffre d'affaires et le ROC de Ushuaïa et Histoire TV sont en hausse sur un an. Breizh TV voit son ROC progresser sur un an, pour un chiffre d'affaires stable.

e-TF1

Le groupe TF1 poursuit sa stratégie de développement des activités digitales délinéarisées, en synergie avec les activités linéaires.

Le chiffre d'affaires de MYTF1 est en progression sur un an, du fait de revenus publicitaires et de distribution en hausse, en lien notamment avec l'impact positif du lancement de MYTF1 MAX.

L'interactivité est cependant en baisse, dans un contexte d'audiences plus élevées l'an passé et d'absence de compétitions sportives (football notamment).

Le résultat opérationnel à fin septembre 2022 est en léger retrait par rapport à la même période de l'année passée.

¹ Données d'audience issues de la vague 43 (février – juin 2022) du MédiamatThématik

Activités associées

Musique/événements

A fin septembre 2022, le chiffre d'affaires des activités de musique et d'événements est en forte hausse sur un an, en lien avec :

- La hausse du chiffre d'affaires des activités de spectacle et de concert, notamment à la Seine Musicale, avec la reprise des productions et locations.
- Cette hausse est en partie atténuée par une légère diminution du chiffre d'affaires du pôle Musique.

E-commerce

L'activité de e-commerce (vente de box) enregistre une légère baisse de son chiffre d'affaires sur un an à fin septembre, en lien avec de moindres ventes des produits *My Little Paris* et *Gambettes Box*.

Newen Studios¹

Les revenus de Newen Studios s'établissent à 298,2 millions d'euros à fin septembre 2022, en hausse de 35,4% sur un an². Le pôle réalise une excellente performance sur le troisième trimestre 2022, avec des revenus en forte hausse de 64,9 millions d'euros sur un an (+86,6%).

L'activité de Newen Studios a bénéficié au troisième trimestre 2022 de la livraison de productions prestigieuses comme *Liaison* pour Apple TV+ et *Marie-Antoinette* pour Canal+. Ces commandes passées avec les plateformes témoignent de la capacité du pôle à produire des contenus de qualité pour de nouveaux clients et des partenaires historiques.

Par ailleurs, Newen Studios poursuit sa croissance à l'international, bénéficiant notamment de la contribution des studios

espagnol Izen et allemand Flare acquis en 2021, ainsi que de la prise de participation dans le studio britannique Rise Films en juillet 2022 qui vient renforcer la présence du pôle sur le genre du documentaire.

Le résultat opérationnel courant de ce pôle s'établit à 30,1 millions d'euros sur un an, en hausse de 0,9 millions d'euros. La marge opérationnelle courante est de 10,1%. Elle intègre les coûts liés à l'arrêt de la diffusion de *Plus belle la vie*.

¹ Les activités Jeux (TF1 Games et Dujardin) cédées en avril 2021 sont maintenues en historique dans le segment Newen Studios.

² Hors effet de périmètre, la variation constatée par rapport à fin septembre 2021 pour Newen Studios est de +44,9 millions d'euros (+20,4%).

1.6. Responsabilité sociétale de l'entreprise

Société durable

Feuille de route Climat de l'Information

Face à l'urgence climatique et avec la volonté d'accompagner les Français, la Direction de l'Information du groupe TF1 a annoncé mardi 27 septembre renforcer son engagement en présentant sa feuille de route Climat, avec en fer de lance :

- L'arrivée de nouvelles rubriques dédiées à l'antenne avec la signature « Notre Planète », comme « Terre Augmentée » avec Yani Khezzar, « Le 20H vous répond » avec Garance Pardigon ou « Les bons gestes » avec Evelyne Dhéliat, ainsi que l'arrivée de l'émission Impact Positif présentée par Sylvia Amicone sur LCI tous les samedis matin et la création d'une verticale de contenus sur TF1 INFO ;
- Un partenariat avec RTE pour un bulletin météo de la consommation d'énergie avec le système d'alerte Ecowatt et une opération spéciale de grande envergure sur les écogestes lors de la COP 27 ;
- La constitution d'un comité d'experts spécialistes des questions environnementales, qui apporteront leurs connaissances aux journalistes de la rédaction, pourront les alerter sur une actualité et intervenir au sein d'un sujet ou en plateau ;
- La création d'un baromètre pour mesurer la progression des sujets liés à la transition écologique.

Pilotée par le Directeur Général Adjoint de l'Information, avec le soutien de la Directrice adjointe de l'Information en charge de la médiation et de la RSE, la feuille de route Climat a pour double objectif de renforcer le programme pédagogique à destination des journalistes, avec une formation conçue avec Imagine 2050, tout en donnant une place plus importante aux sujets environnementaux dans les rendez-vous d'information du groupe TF1.

Contrat Climat

Le Groupe TF1 a souscrit le 30 juin 2022 à un contrat climat, qui consolide son plan d'action environnemental visant à réduire son impact carbone de 30% à horizon 2030. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui vise, notamment, à encadrer les communications commerciales des produits ayant un impact excessif sur le climat. Outre ses interdictions, la loi prévoit que l'ARCOM promeut des codes de bonne conduite ou contrats climat.

Le Groupe TF1 a donc publié son contrat climat le 30 juin 2022 sur le site publicite-responsable.ecologie.gouv.fr et figure parmi la liste des entreprises engagées publiée par le Gouvernement.

Parmi les engagements souscrits par le Groupe TF1 : réduire progressivement sur les antennes la remise de lots constitués de produits et services ayant un impact négatif sur l'environnement, sensibiliser et former les équipes en interne aux enjeux de transition écologique, proposer des conditions de vente préférentielles pour les campagnes d'information des administrations et des organisations caritatives en faveur de pratiques responsables et de l'utilisation de produits moins polluants, traiter dans les programmes des thématiques liées à l'environnement, à sa protection et à la lutte contre le dérèglement climatique et faire les meilleurs efforts pour inviter régulièrement des experts de l'environnement, en particulier dans les émissions de plateau.

Semaine Européenne du Développement Durable – TFOU

À l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable 2022 du lundi 19 au dimanche 25 septembre, TFOU s'est mobilisé pour sensibiliser chaque matin les enfants au respect de l'environnement et à la transition écologique. Grâce aux personnages des séries

animées comme *Barbapapa en Famille*, *La Pat'Patrouille*, *Pfffirates*, *Ghostforce* ou *Santiago des Mers*, les publics ont pu ainsi découvrir, comprendre et intégrer les bonnes attitudes et gestes du quotidien : recyclage des déchets, protection de la faune et de la flore, utilisation d'énergies renouvelables, etc.

Solidarité

Fondation pour la recherche médicale - maladie d'Alzheimer

Pour la 5ème année consécutive, le groupe TF1 a soutenu sur ses antennes la Fondation pour la recherche médicale (FRM), pour collecter des dons au profit de la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Dans ce cadre, Caroline Bayle, journaliste Santé à la rédaction de TF1, animait lundi 19 septembre une rencontre en présentiel avec Thierry Lhermitte, parrain de la FRM, Benjamin Pruvost, président du Directoire de la FRM et le docteur Julien Lagarde, neurologue. Un partage sur l'état des connaissances concernant la maladie d'Alzheimer notamment en matière de diagnostic et de recherche, avec un point sur les projets les plus prometteurs, et un échange privilégié avec les collaborateurs du groupe TF1.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Samedi 3 septembre, à l'occasion du 3e anniversaire du Grenelle des violences conjugales, Isabelle Rome, ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, et le groupe TF1 organisaient une avant-première du film *Touchées* consacré à la lutte contre les violences faites aux femmes, et diffusé le 22 septembre sur TF1. Inspiré du livre graphique éponyme, le film met en scène Mélanie Doutey qui incarne Lucie, une mère cherchant à fuir avec son fils son ex-conjoint violent en participant à une thérapie de groupe originale basée sur l'escrime.

Cette projection était suivie d'une table ronde en présence d'Alexandra Lamy, la réalisatrice, de l'équipe du film ainsi que de plusieurs associations de lutte contre les violences faites aux femmes : Les Résonantes, la Maison des Femmes et Active ton potentiel escrime.

En parallèle de la diffusion sur TF1, le site TF1 & Vous a mis en ligne un dossier de sensibilisation aux violences faites aux femmes sur les thèmes suivants : comprendre et identifier les violences conjugales et sexuelles, trouver de l'aide face aux violences et se reconstruire après les violences.

Fervent défenseur de la cause des femmes (signature de la charte "Pour les femmes dans les médias", initiative #StOpE contre le sexisme), le groupe TF1 soutient régulièrement la Fondation des Femmes et se mobilise également avec L'Oréal Paris et l'opération Stand Up, contre le harcèlement de rue.

Inclusion

Trophées Rôles Modèles - Mixité en Seine

Mardi 5 juillet, le groupe TF1 et son réseau mixité Fifty-Fifty accueillait la première édition des Trophées « Rôles modèles », organisée par le collectif Mixité en Seine. La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Isabelle Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et des dirigeants des différentes entreprises du collectif.

L'objectif de cette remise de prix est de démontrer l'importance des rôles modèles en entreprise et de mettre en lumière les collaboratrices et collaborateurs aux parcours inspirants. Sur la base d'une liste de nominé(e)s proposée par chaque entreprise, les CEO des huit entreprises membres de Mixité en Seine ont donc voté fin juin pour élire dix rôles modèles selon cinq catégories : Allié(e), Audace, Engagement, Jeune pépite et Leadership. Deux collaboratrices de TF1 ont été récompensées : Alix Ponsar, journaliste reporter d'images, en tant que Jeune Pépite, et Sarah Farahmand, productrice d'*Ici Tout Commence*, dans la catégorie Leadership.

1.7. Point social

Au 30 septembre 2022, le groupe TF1 compte 3 085 collaborateurs en CDI.

1.8. Perspectives

Sur le pôle Média, le Groupe accélèrera sa transformation pour répondre à l'évolution des usages de consommation vidéo, notamment à travers l'allocation de ses contenus entre linéaire et non-linéaire. Fort d'un line-up puissant avec notamment la Coupe du monde de football et la *Star Academy*, le Groupe continuera à accompagner ses clients annonceurs en leur proposant des inventaires premium.

Les activités Unify Publishers cédées à Reworld Media le 18 octobre seront déconsolidées sur l'ensemble du dernier trimestre.

Newen Studios bénéficiera sur cette fin d'année de livraisons lui permettant d'atteindre un bon niveau de performance. Le pôle développera ses partenariats avec les plateformes, poursuivra son expansion sur des marchés porteurs et confirmera son savoir-faire dans une diversité de genres.

Dans un contexte macroéconomique incertain, le groupe TF1 continuera à faire preuve d'agilité dans sa gestion globale des coûts.

1.9. Gouvernance

Suite à la décision de Gilles Pélisson de cesser ses fonctions opérationnelles, le Conseil d'Administration a pris acte de sa démission de son mandat de Directeur Général, et a décidé de dissocier temporairement les fonctions de Président et de Directeur Général. En conséquence, Rodolphe Belmer a été nommé Directeur Général du groupe TF1, Gilles Pélisson demeurant Président du Conseil d'Administration du groupe TF1 jusqu'à l'arrêté des comptes 2022, soit le 13 février 2023.

Lors du Conseil d'Administration du 13 février 2023, Rodolphe Belmer sera coopté

administrateur et proposé comme Président Directeur Général du groupe TF1, Gilles Pélisson étant nommé Directeur Général Adjoint du groupe Bouygues en charge des Médias et du Développement.

Le Conseil d'Administration a remercié Gilles Pélisson pour son engagement et pour le travail accompli au sein du Groupe au cours des sept dernières années.

1.10. Calendrier prévisionnel

- 14 février 2023 : résultats annuels 2022
- 27 avril 2023 : résultats du premier trimestre 2023
- 27 juillet 2023 : résultats du premier semestre 2023
- 26 octobre 2023 : résultats des neuf premiers mois 2023

Cet agenda peut être soumis à des modifications.

2. Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2022

Les comptes ont fait l'objet d'un examen limité et un rapport sans réserve a été émis par les commissaires aux comptes.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Exercice au	Exercice au	3ème	3ème	Exercice
	30 septembre	30 septembre	trimestre	trimestre	
	2022	2021	2022	2021	2021
Chiffre d'affaires	1 740,3	1 651,2	553,4	522,5	2 427,1
Autres produits de l'activité	45,6	15,3	25,4	2,3	29,4
Achats consommés	(598,0)	(616,9)	(188,4)	(211,8)	(882,3)
Charges de personnel	(385,6)	(395,3)	(108,5)	(137,5)	(575,9)
Charges externes	(381,4)	(321,3)	(112,5)	(106,0)	(464,0)
Impôts et taxes	(72,5)	(72,3)	(19,9)	(21,3)	(102,5)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(317,8)	(247,0)	(155,4)	(73,8)	(371,0)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des droits d'utilisation des actifs loués	(16,3)	(16,3)	(4,8)	(5,7)	(21,5)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	17,2	20,1	7,4	8,9	5,2
Autres produits d'exploitation	392,8	329,3	109,9	111,8	487,6
Autres charges d'exploitation	(185,6)	(123,7)	(56,6)	(35,4)	(188,9)
Résultat opérationnel courant	238,7	223,1	50,0	54,0	343,2
Autres produits opérationnels	-	-	-	-	-
Autres charges opérationnelles	(15,0)	(5,2)	(8,1)	(2,8)	(10,3)
Résultat opérationnel	223,7	217,9	41,9	51,2	332,9
Produits financiers	1,3	1,2	0,7	0,2	1,5
Charges financières	(3,7)	(1,9)	(2,3)	(0,4)	(3,0)
Coût de l'endettement financier net (-) / produit de l'excédent financier net (+)	(2,4)	(0,7)	(1,6)	(0,2)	(1,5)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2,3)	(2,2)	(0,7)	(0,7)	(2,8)
Autres produits financiers	2,8	1,0	1,3	0,3	2,2
Autres charges financières	(9,5)	(10,4)	(1,7)	(3,2)	(7,9)
Impôt	(39,8)	(40,0)	(7,1)	(2,4)	(70,4)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	(16,4)	(19,9)	(4,4)	(6,5)	(28,5)
Résultat net des activités poursuivies	156,1	145,7	27,7	38,5	224,0
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	-	-
Résultat net	156,1	145,7	27,7	38,5	224,0
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>150,5</i>	<i>147,0</i>	<i>23,9</i>	<i>38,6</i>	<i>225,3</i>
<i>Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>5,6</i>	<i>(1,3)</i>	<i>3,8</i>	<i>(0,1)</i>	<i>(1,3)</i>
Résultat net part du groupe des activités poursuivies par action (en euros)	0,71	0,70	0,11	0,18	1,07
Résultat net part du groupe des activités poursuivies dilué par action (en euros)	0,71	0,70	0,11	0,18	1,07

Etat des produits et charges comptabilisés

(en millions d'euros)	Exercice au 30 septembre 2022	Exercice au 30 septembre 2021	Exercice 2021
Résultat net	156,1	145,7	224,0
Eléments non recyclables en résultat net			
Ecart actuariel au titre des avantages postérieurs à l'emploi	7,8		2,6
Réévaluation des placements en instruments de capitaux propres		5,1	5,1
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	(2,0)		(0,7)
Quote-part des produits et charges non recyclables des coentreprises et entités associées		0,4	0,4
Eléments recyclables en résultat net			
Réévaluation des actifs de couverture	0,9	0,4	(0,5)
Ecart de conversion	4,4	2,1	2,8
Impôts sur éléments recyclables en résultat net	(0,2)	(0,1)	0,1
Quote-part des produits et charges recyclables des coentreprises et entités associées			
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	10,9	7,9	9,8
Produits et charges nets comptabilisés	167,0	153,6	233,8
<i>Produits et charges nets comptabilisés part du Groupe</i>	161,4	154,9	235,1
(1) <i>Produits et charges nets comptabilisés des participations ne donnant pas le contrôle</i>	5,6	(1,3)	(1,3)

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	Exercice au 30 septembre 2022	Exercice au 30 septembre 2021	Exercice 2021
Résultat net des activités poursuivies		156,1	145,7	224,0
Dotations (reprises) aux amortissements et dépréciations des immo. corporelles et incorp. et aux prov. non courantes		322,6	260,0	378,7
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		16,1	15,6	18,6
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(52,9)	(38,0)	(64,9)
Plus et moins-values de cessions d'actifs		(0,2)	(7,8)	(10,2)
Quote-part du résultat des coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus		19,8	21,3	29,7
Dividendes des sociétés non consolidées		(0,1)	(0,1)	(0,1)
Impôts décaissés		(53,9)	(26,8)	(63,1)
Impôt y compris dettes sur positions fiscales incertaines		39,8	40,0	70,4
CAF après coût de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net, charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés		447,3	409,9	583,1
Reclass. du coût de l'endettement fin. net / produit de l'excédent fin. net et des charges d'int. sur obligations loc.		4,7	2,9	4,3
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes ⁽¹⁾		(49,9)	(30,9)	55,1
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		402,1	381,9	642,5
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽²⁾		(213,1)	(223,1)	(330,8)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		0,1	0,4	1,5
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles		(6,7)	(6,6)	(1,3)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		(0,8)	(0,7)	(0,3)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés		-	5,1	5,1
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés		-	-	-
Prix d'acquisition des activités consolidées		(16,7)	(27,4)	(38,3)
Prix de cession des activités consolidées		83,5	27,6	38,0
Dettes nettes sur activités consolidées		0,8	-	8,0
Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées		(13,3)	(0,1)	(4,4)
Autres flux liés aux opérations d'investissements : var. prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées		(18,6)	21,6	13,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(184,8)	(203,2)	(308,7)
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires		(18,4)	(4,5)	(11,3)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(94,7)	(94,7)	(94,7)
Dividendes versés par les activités consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle		(2,2)	(2,5)	(2,5)
Variation des dettes financières courantes et non courantes		16,2	24,7	3,2
Remboursement des obligations locatives		(16,4)	(16,0)	(19,3)
Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locative		(5,0)	(2,7)	(4,8)
Autres flux liés aux opérations de financement		-	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(120,5)	(95,7)	(129,4)
INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES		0,3	0,1	0,7
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		97,1	83,3	205,1
Trésorerie nette à l'ouverture		379,7	174,6	174,6
Flux nets		93,6	83,1	205,1
Activités détenues en vue de la vente		3,5	-	-
Trésorerie nette à la clôture		473,2	257,4	379,7

(1) Actif courant - passif courant, hors impôts et hors dettes financières courantes et instruments financiers sur couverture de dettes classés en financement

(2) Dont droits audiovisuels Media et Newen pour respectivement (91,3) millions d'euros et (121,8) millions d'euros au 30 septembre 2022 (106,3) millions d'euros et (118,8) millions d'euros au 30 septembre 2021).

Bilan consolidé - actif

ACTIF (en millions d'euros)	Notes	2022.09	2021.12	2021.09
Goodwill	5	710,4	799,7	803,8
Immobilisations incorporelles		271,3	364,6	354,2
Immobilisations corporelles		222,5	221,5	222,6
Droits d'utilisation des actifs loués		70,2	58,5	66,5
Coentreprises et entités associées	6	15,8	16,5	14,6
Autres actifs financiers non courants		16,8	15,3	16,2
Impôts différés actifs		-	-	-
ACTIF NON COURANT		1 307,0	1 476,1	1 477,9
Stocks		436,1	443,9	474,5
Avances et acomptes versées sur commandes		153,4	121,5	130,4
Clients et comptes rattachés		601,3	830,2	675,5
Actifs sur contrats clients		-	-	-
Actifs d'impôt courants		6,2	-	-
Autres créances courantes		424,5	465,7	470,5
Instruments financiers - Couverture des dettes financières		1,8	-	-
Autres actifs financiers courants		1,0	0,2	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	474,5	384,0	264,8
ACTIF COURANT		2 098,8	2 245,5	2 015,8
Actifs ou activités détenus en vue de la vente		156,4	-	-
TOTAL ACTIF		3 562,2	3 721,6	3 493,7
Endettement financier net (-)/Excédent financier net (+)		295,6	198,5	36,3

Bilan consolidé – passif

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en millions d'euros)	Notes	2022.09	2021.12	2021.09 ⁽¹⁾
Capital social		42,1	42,1	42,1
Primes et réserves		1 643,5	1 499,0	1 472,7
Réserve de conversion		6,6	1,7	1,6
Actions propres détenues		-	-	-
Résultat net part du Groupe		150,5	225,3	147,0
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		1 842,7	1 768,1	1 663,4
Participations ne donnant pas le contrôle		1,8	(1,2)	(2,6)
CAPITAUX PROPRES		1 844,5	1 766,9	1 660,8
Dettes financières non courantes	7	121,4	109,3	167,6
Obligations locatives non courantes	7	59,1	44,0	54,1
Provisions non courantes		39,0	46,2	57,2
Impôts différés passifs		23,5	29,6	23,0
PASSIF NON COURANT		243,0	229,1	301,9
Dettes financières courantes	7	56,3	71,9	53,5
Obligations locatives courantes	7	15,4	19,7	17,9
Fournisseurs et comptes rattachés		598,1	686,2	659,6
Passifs sur contrats clients		30,8	40,5	38,7
Provisions courantes		18,9	27,2	19,1
Autres passifs courants		700,7	874,1	725,0
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		1,2	4,3	7,4
Passifs d'impôt courants		-	0,4	9,6
Instruments financiers - Couverture des dettes financières		0,9	-	-
Autres passifs financiers courants		3,4	1,3	0,2
PASSIF COURANT		1 425,7	1 725,6	1 531,0
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente		49,0	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		3 562,2	3 721,6	3 493,7

⁽¹⁾ Le bilan au 30 septembre 2021 a été retraité des effets de l'application des conclusions de l'IFRS IC relatives à la méthodologie du calcul de la période d'acquisition des droits prise en compte dans l'évaluation de la provision pour indemnité fin de carrière

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Note Annexe	Capital - Prime d'émission	Réserves liées au capital et report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Actions propres détenues	Opérations affectées directement en capitaux propres	TOTAL GROUPE	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2020 RETRAITEE ⁽¹⁾		62,3	1 345,0	269,5	-	(70,3)	1 606,5	(0,8)	1 605,7
Mouvements 9 mois 2021									
Résultat net		-	-	147,0	-	-	147,0	(1,3)	145,7
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-	7,9	7,9	-	7,9
Résultat net et produits et charges comptabilisés		-	-	147,0	-	7,9	154,9	(1,3)	153,6
Opérations nettes sur capital et réserves		-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle		-	-	(0,9)	-	-	(0,9)	1,9	1,0
Distribution		-	-	(94,7)	-	-	(94,7)	(2,5)	(97,2)
Païement fondé sur des actions		-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)		-	-	(2,4)	-	-	(2,4)	0,1	(2,3)
SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 2021		62,3	1 345,0	318,5	-	(62,4)	1 663,4	(2,6)	1 660,8
Mouvements 4e trimestre 2021									
Résultat net		-	-	78,3	-	-	78,3	-	78,3
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-	1,9	1,9	-	1,9
Résultat net et produits et charges comptabilisés		-	-	78,3	-	1,9	80,2	-	80,2
Opérations nettes sur capital et réserves		-	(294,2)	294,2	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle		-	-	4,1	-	-	4,1	(2,0)	2,1
Distribution		-	-	-	-	-	-	-	-
Païement fondé sur des actions		-	-	1,6	-	-	1,6	-	1,6
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)		-	-	18,8	-	-	18,8	3,4	22,2
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2021		62,3	1 050,8	715,5	-	(60,5)	1 768,1	(1,2)	1 766,9
Mouvements 9 mois 2022									
Résultat net		-	-	150,5	-	-	150,5	5,6	156,1
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-	10,9	10,9	-	10,9
Résultat net et produits et charges comptabilisés		-	-	150,5	-	10,9	161,4	5,6	167,0
Opérations nettes sur capital et réserves		-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle		-	-	(1,1)	-	-	(1,1)	-	(1,1)
Distribution		-	-	(94,7)	-	-	(94,7)	(2,2)	(96,9)
Païement fondé sur des actions		-	-	1,5	-	-	1,5	-	1,5
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)		-	-	7,5	-	-	7,5	(0,4)	7,1
SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 2022		62,3	1 050,8	779,2	-	(49,6)	1 842,7	1,8	1 844,5

⁽¹⁾ Les capitaux propres au 31 décembre 2020 et au 31 septembre 2021 ont été retraités des effets de l'application des conclusions de l'IFRS IC relatives à la méthodologie du calcul de la période d'acquisition des droits prise en compte dans l'évaluation de la provision pour indemnité fin de carrière

Notes annexes aux états financiers consolidés

1 Faits marquants

1-1. Abandon du projet de fusion des activités

Le 17 mai 2021, TF1, M6, Bouygues et RTL Group avaient annoncé avoir conclu des protocoles d'accord d'entrée en négociations exclusives pour fusionner les activités de TF1 et M6 et créer un groupe de médias français d'envergure. Cette opération, approuvée à l'unanimité par les Conseils d'administration de TF1, Bouygues et RTL Group et le Conseil de surveillance de M6, ainsi que par les instances représentatives du personnel de Bouygues, TF1 et M6 le 24 juin 2021, a fait l'objet d'accords entre le groupe Bouygues et RTL Group d'une part et TF1 et M6, signés le 8 juillet 2021.

La réalisation définitive de l'opération, restait soumise aux conditions suspensives habituelles en la matière, en particulier les autorisations des autorités compétentes (ADLC, ARCOM) et à la tenue des assemblées générales des groupes TF1 et M6.

Le 16 septembre 2022, Bouygues, RTL Group, TF1 et le groupe M6 ont mis un terme au projet de fusion des groupes TF1 et M6. Cette décision intervient après l'audition des parties par le Collège de l'Autorité de la Concurrence, les 5 et 6 septembre 2022, pour défendre l'intérêt et la nécessité de l'opération. À la suite des débats avec l'Autorité et malgré les remèdes additionnels proposés, il est apparu que seuls des remèdes structurels concernant a minima la cession de la chaîne TF1 ou de la chaîne M6 seraient de nature à permettre l'autorisation de l'opération. Les parties ont donc conclu que le projet ne présentait plus aucune logique industrielle. En conséquence, les différentes parties ont décidé de mettre fin au processus d'examen de l'opération devant l'Autorité de la Concurrence, et par conséquent fin au projet.

En conséquence, les accords de cession signés avec Altice concernant TFX, et avec France Télévisions concernant le rachat de la participation résiduelle dans Salto deviennent caducs, dans la mesure où ces accords étaient soumis à l'approbation du projet de fusion par l'Autorité de la Concurrence.

Les coûts relatifs à ce projet ont été comptabilisés en autres charges opérationnelles. A fin septembre 2022, le montant des charges correspondantes est de 15,0 millions d'euros.

1-2. Accord avec le Groupe Reworld Media en vue de la cession de l'activité Publishers du pôle Media digital

Le 28 juin 2022, TF1 a signé un accord en vue de céder les activités Publishers du pôle Media digital au Groupe Reworld Media. Ces activités Publishers regroupent notamment les marques Aufeminin, Marmiton, Doctissimo, et les Numériques. Cette cession intervient dans un contexte où, d'une part, le Groupe TF1 souhaite se concentrer sur ses activités d'éditeur de contenus, de streaming multicanal et de production, et où d'autre part, les activités digitales display et opérations spéciales connaissent de nouvelles mutations conduisant à un mouvement de consolidation. Le Groupe Reworld s'est engagé à reprendre l'ensemble des collaborateurs du pôle. Le projet de cession a été présenté aux instances représentatives du Groupe TF1. La réalisation définitive de l'opération restait soumise aux conditions suspensives habituelles en la matière, en particulier l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence, décisions qui n'auront pas de caractère suspensif pour la réalisation du projet. Dans une décision publiée le 7 octobre 2022, l'Autorité de la Concurrence a confirmé que cette opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence. La finalisation de l'opération a été réalisée le 18 octobre 2022.

Les activités Publishers du pôle Media digital étant disponibles à la vente au 30 septembre 2022, l'ensemble des actifs et passifs de ces entités ont été classés en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » en bas de bilan, conformément à IFRS 5, pour 156,4 millions d'euros et 49,0 millions d'euros respectivement. La juste valeur estimée des actifs destinés à être cédés n'étant pas inférieure à leur valeur comptable, aucune perte de valeur de ces actifs n'a été constatée dans les comptes consolidés au 30 septembre 2022.

1-3. Cession de Ykone

Le 27 juillet 2022, TF1 a signé un accord de cession avec la société Future Technology Retail des activités de marketing d'influence exercées par les entités Ykone

Pour mémoire, les entités Ykone ont été considérées en actifs disponibles à la vente au 30 juin 2022 et avaient donc été reclassés en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » en bas de bilan, conformément à IFRS 5.

En conséquence, les entités Ykone ont été déconsolidées sur le troisième trimestre 2022.

TF1 - Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2022

1-4. Cession de Gamed

Le Groupe TF1 a cédé le 22 juin 2022 les entités de Gamed, spécialisées dans le marketing digital, au fonds HLD, conformément à la stratégie évoquée précédemment de recentrage autour des activités d'éditeurs de contenus, de streaming multicanal et de production. Cette opération a conduit à la déconsolidation des entités Gamed sur le deuxième trimestre 2022.

1-5. Condamnation Molotov pour contrefaçon

Le groupe Molotov avait assigné le Groupe TF1 le 10 novembre 2020 devant le Tribunal de Commerce en dommages et intérêts pour déséquilibre de relations contractuelles et violation des engagements Salto.

Le 7 janvier 2022 le Tribunal judiciaire de Paris a condamné Molotov à 8.5 millions d'euros de dommages et intérêts. La décision étant exécutoire, les fonds ont été versés au groupe le 31 mars 2022. Le 16 février 2022, Molotov a fait appel de la décision. Compte tenu des éléments en sa possession et de l'analyse juridique établie, le Groupe a comptabilisé au 30 septembre 2022 l'intégralité de ce montant en autres produits d'exploitation.

1-6. Conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine

Le 24 février 2022, un conflit militaire a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. TF1, ayant très peu d'activité dans ces deux pays, n'est pas directement impacté par le conflit en cours. En effet, en 2021, le Groupe TF1 a réalisé 87 milliers d'euros de chiffre d'affaires en Russie et 24 milliers d'euros en Ukraine.

Néanmoins, le Groupe reste très vigilant quant aux évolutions macroéconomiques et à leurs répercussions directes et indirectes sur les activités et les résultats du Groupe.

1-7. Arrêt de la diffusion de la quotidienne « Plus Belle La Vie »

Au cours du 1er trimestre 2022, Newen a été informé par France Télévisions d'un possible arrêt de la diffusion de la quotidienne « Plus Belle La Vie » (PBLV). Le 5 mai 2022, la direction de France Télévisions a publié un communiqué annonçant officiellement la fin de PBLV et de sa diffusion à l'antenne courant novembre 2022. Au 30 septembre, les impacts de l'arrêt de la quotidienne ont été comptabilisés.

2 Principes et méthodes comptables

2-1. Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 septembre 2022 intègrent les comptes de TF1 SA et de ses filiales et coentreprises ainsi que les participations du Groupe dans les entreprises associées. Ces comptes ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 10 mars 2022 auprès de l'AMF sous le numéro D.22-0082.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par l'IFRS Interpretation Committee, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le Standing Interpretation Committee (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 septembre 2022, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

2-2. Nouvelles normes IFRS

2-2-1. Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne d'application obligatoire ou pouvant être appliqués par anticipation pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022

TF1 - Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2022

Au 30 septembre 2022, le Groupe a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2021, à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1er janvier 2022.

Amendements à IAS 37

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié des amendements à IAS 37 relatifs à l'évaluation des contrats onéreux. Ces amendements précisent les coûts à prendre en compte lorsque l'entité établit le « coût d'exécution » du contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.

Amendements à IAS 16

Le 2 juillet 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 16 relatifs à la comptabilisation des produits générés par une immobilisation pendant son transfert sur site ou sa mise en état. Ces amendements interdisent à une entité de déduire ces produits du coût de l'immobilisation. L'entité devra comptabiliser ces produits de la vente et les coûts correspondants en résultat. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.

Conclusions de l'IFRS IC relatives à IAS 38

En avril 2021, l'IASB a approuvé les conclusions du comité d'interprétation des IFRS (IFRS IC) de décembre 2020 relatives à la comptabilisation des coûts de configuration et customisation liés à la mise en place d'un logiciel en SaaS (Software as a Service). Ces coûts, selon leur nature, sont généralement à comptabiliser en charges, soit reconnues immédiatement soit étalées sur la durée du contrat. L'analyse de ces conclusions a été finalisée et les impacts pour le Groupe sont non significatifs, dans la mesure où une part des coûts de configuration et customisation liés à la mise en place d'un logiciel en SaaS affecte les entités concernées par les évolutions de périmètre présentées en 1. Faits Marquants. Aucun retraitement sur les capitaux propres d'ouverture n'a été effectué. Les coûts de configuration et customisation de tout logiciel mis en place à partir du 1er janvier 2022 sont comptabilisés selon les conclusions de l'IFRS IC.

2-3. Changements de méthode comptable

En 2022, le Groupe n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables.

2-4. Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés condensés du groupe TF1 implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses jugées réalistes ou raisonnables. Certains faits et circonstances ultérieurs pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- dépréciation des droits audiovisuels, immobilisés et détenus en stocks ;
- dépréciation des goodwill en cas d'indice de perte de valeur ;
- dépréciation des programmes et droits de diffusion ;
- évaluation des provisions.

Ces estimations ont été réalisées selon les mêmes démarches d'évaluation qu'à fin décembre 2021. A la date d'arrêté des comptes, la Direction considère que ces estimations intègrent au mieux les éléments d'information dont elle dispose.

2-5. Saisonnalité

Les recettes publicitaires durant les périodes janvier / février et juillet / août sont traditionnellement plus faibles en volume que celles des autres mois de l'année. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes IFRS, le chiffre d'affaires intermédiaire est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle.

3 Secteurs opérationnels

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées en domaines d'activités stratégiques et gérées suivant la nature des produits et services vendus aux différentes clientèles du Groupe. Cette segmentation en secteurs d'activité sert de base à la présentation des données internes de gestion de l'entreprise et est utilisée par le décideur opérationnel du Groupe dans le suivi des activités. Ces secteurs opérationnels correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel.

La Direction évalue la performance de ces secteurs à partir du résultat opérationnel courant. Les résultats, actifs, et passifs des secteurs comprennent les éléments directement ou indirectement attribuables à un secteur d'activité. Les investissements bruts d'exploitation sectoriels correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles qui viennent accroître les postes d'actifs correspondants. Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux conditions normales de marché.

Media

Le secteur Media regroupe l'ensemble des chaînes TV et des activités d'édition de contenus et de communautés thématiques via internet du Groupe, les activités de création de contenus et d'achat d'audiences via des contenus thématiques mis en ligne, le développement et la diffusion de talents via les chaînes vidéo sur internet (Multi Channel Network « MCN »), ainsi que les filiales ayant pour activité la production et l'acquisition de droits audiovisuels pour le compte des chaînes TV du Groupe, en lien avec la réglementation des Antennes.

Les revenus de ces activités sont issus principalement de la vente d'espaces publicitaires, au travers de contrats de régie de gré à gré et de plateformes d'enchères programmatiques mais également des contenus et des services mis à disposition par les chaînes du Groupe auprès des opérateurs câbles, satellite et ADSL, et via les opérations d'interactivité, au sein des programmes diffusés.

Par ailleurs, ce secteur inclut également :

- les activités d'agences et de marketing digital qui regroupent les prestations de services à destination des clients du Groupe annonceurs digitaux, telles que notamment les prestations d'agences publicitaires, le développement et le ciblage d'audience via les sites de e-commerce et les réseaux sociaux, et les services d'affiliation. Comme indiqué dans la note 1. Faits Marquants, les activités d'agence et de marketing digital de Gammed ont été cédées sur le 2ème trimestre 2022. De la même façon, les activités Publishers du Pôle Media digital ainsi que les activités de marketing d'influence d'Ykone ont par ailleurs été cédées respectivement le 18 octobre et le 27 juillet 2022, comme indiqué dans cette même note. Et ;
- les activités de divertissement (musique, événements, licences, accompagnement d'artistes) qui contribuent à la valorisation des contenus audiovisuels du Groupe et la commercialisation de boxes, de magazines et d'événements physiques avec le concours d'annonceurs clients du Groupe.

Newen Studios

Ce secteur regroupe les filiales de contenus dont l'activité est majoritairement destinée à produire, à acquérir, à développer et à distribuer des droits audiovisuels (cinématographiques, fictions, téléfilms, animation, reportages, flux...), pour une exploitation indépendante des activités de diffuseur du Groupe.

Les revenus sont constitués de la rémunération des cessions de droits de diffusion et de tout autre droit d'exploitation en France et à l'international.

(en millions d'euros)	MEDIA		NEWEN STUDIOS		TOTAL GROUPE TF1	
	2022.09	2021.09	2022.09	2021.09	2022.09	2021.09
COMPTE DE RESULTAT SECTORIEL						
Chiffre d'affaires des secteurs	1 452,7	1 441,6	330,1	251,7	1 782,8	1 693,3
Eliminations opérations intersecteurs	(10,5)	(10,6)	(31,9)	(31,5)	(42,4)	(42,2)
CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF GROUPE	1 442,1	1 431,0	298,2	220,2	1 740,3	1 651,2
<i>Dont Chiffre d'affaires Publicitaire</i>	<i>1 143,2</i>	<i>1 162,4</i>	<i>0,2</i>	<i>0,1</i>	<i>1 143,4</i>	<i>1 162,5</i>
<i>Dont Chiffre d'affaires Autres</i>	<i>298,9</i>	<i>268,6</i>	<i>298,0</i>	<i>220,1</i>	<i>596,9</i>	<i>488,7</i>
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	208,6	193,9	30,1	29,2	238,7	223,1
<i>% marge opérationnelle contributive Groupe</i>	<i>14,5%</i>	<i>13,5%</i>	<i>10,1%</i>	<i>13,3%</i>	<i>13,7%</i>	<i>13,5%</i>
<i>Charges d'intérêts sur obligations locatives</i>	<i>(1,3)</i>	<i>(1,7)</i>	<i>(1,0)</i>	<i>(0,5)</i>	<i>(2,3)</i>	<i>(2,2)</i>
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT après loyer	207,3	192,2	29,1	28,7	236,4	220,9
<i>Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées</i>	<i>(17,0)</i>	<i>(19,3)</i>	<i>0,6</i>	<i>(0,6)</i>	<i>(16,4)</i>	<i>(19,9)</i>

Le résultat opérationnel courant après loyer correspond au résultat opérationnel courant après prise en compte des charges d'intérêts sur obligations locatives.

4 Décomposition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe TF1 à fin septembre 2022 se décompose de la manière suivante :

2022.09		(en millions d'euros)	2022.09	2021.09	Var M€	Var %
	65,7%	Recettes publicitaires	1 143,2	1 162,4	(19,2)	-2%
		dont Chiffre d'affaires publicitaire digital (1)	92,6	93,6	(1,0)	-1%
	17,2%	Autres recettes	298,9	268,6	30,3	11%
		Media	1 442,1	1 431,0	11,1	1%
	8,4%	Newen France	146,7	114,0	32,7	29%
	8,7%	Newen Etranger	151,5	104,0	47,5	46%
		Revenus jeux, musique, spectacles, vente à distance (2)	-	2,2	(2,2)	-100%
		Newen Studios	298,2	220,2	78,0	35%
		Chiffre d'affaires total	1 740,3	1 651,2	89,1	5%

(1) Chiffre d'affaires publicitaire digital regroupant le chiffre d'affaires publicité de MyTF1/LCI et celui des sites de l'ancien Pôle Digital

(2) Pôle TF1 Games maintenu dans le secteur Studios et Divertissements, devenu Newen Studios, jusqu'à cession en avril 2021

5 Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le groupe TF1 a décidé, pour les acquisitions de la période, de ne pas réévaluer les intérêts minoritaires à la juste valeur, les goodwill sont en conséquence comptabilisés à l'actif du bilan en quote-part Groupe uniquement (méthode du goodwill partiel).

(en millions d'euros)	Media	Newen Studios	Digital	TOTAL
Goodwill au 1er janvier 2021	408,4	190,6	187,3	786,3
Acquisitions	0,7	24,0 (2)	(0,0)	24,7
Cessions	(7,9) (1)	-	-	(7,9)
Change	-	0,7	-	0,7
Ajustement	-	-	-	-
Reclassement	(187,3)	-	(187,3) (3)	-
Dépréciation	-	-	-	-
Goodwill au 30 septembre 2021	588,5	215,3	-	803,8
Goodwill au 1er janvier 2022	586,1	213,6	-	799,7
Acquisitions	-	9,8 (4)	-	9,8
Cessions	(60,5) (5)	-	-	(60,5)
Change	-	1,1	-	1,1
Ajustement	-	0,3	-	0,3
Reclassement	(40,0) (6)	-	-	(40,0)
Dépréciation	-	-	-	-
Goodwill au 30 septembre 2022	485,6	224,8	-	710,4

(1) Au 1^{er} trimestre 2021, la société Alfemminile basée en Italie et le fonds de commerce d'Onmeda qui appartenait à la société allemande Gofeminin.de ont été cédés. Ces deux transactions ont été analysées comme des transactions entrant dans le champ d'IFRS 3 et ont donné lieu à des sorties de goodwill

(2) Aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2021, le Groupe a fait l'acquisition de 65% du Groupe espagnol Izen et de 51% du Groupe allemande Flare, générant respectivement des goodwill provisoires de 19,3 m€ et de 4,7 m€

(3) Au 2^{ème} trimestre 2021, le secteur Digital a été regroupé dans le secteur Media

(4) Au 2^{ème} trimestre 2022, le Groupe a fait l'acquisition de 60% du Groupe espagnol IndaloMedia, spécialisé dans la production de programmes de divertissement, générant un goodwill provisoire de 4,8 m€. Au 3^{ème} trimestre 2022, le Groupe a fait l'acquisition de 51% du Groupe Rise Film, basé au Royaume Uni et spécialisé dans la production de documentaires/fictions, générant un goodwill provisoire de 5,0 m€

(5) Au 2^{ème} et au 3^{ème} trimestre 2022, le Groupe a respectivement cédé les entités Gamed et Ykone. Ces transactions ont été analysées comme entrant dans le champ d'IFRS 3 et ont donné lieu à une sortie de goodwill

(6) Au 2^{ème} trimestre 2022, le Groupe a signé un accord avec Reworld Media en vue de la cession de ses activités Publishers, comme évoqué au 1. Faits Marquants, et a en conséquence reclassé tous les actifs et passifs correspondant en « actifs ou activités détenus en vue de la vente » et en « passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » conformément à IFRS 5

TF1 - Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2022

6 Participations dans les coentreprises et les entreprises associées

Le détail des participations dans les coentreprises et les entreprises associées est présenté dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Extension TV 50%	Salto (1) 33,33%	Autres	TOTAL
1^{er} janvier 2021	10,6	-	0,4	11,0
Quote-part de résultat	0,8	(19,7)	(0,7)	(19,6)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-
Dividendes versés	(1,7)	-	-	(1,7)
Variation de périmètre et reclassement	-	19,7	5,2 (2)	24,9
Autres	-	-	-	-
30 septembre 2021	9,7	-	4,9	14,6
1^{er} janvier 2022	9,6	-	6,9	16,5
Quote-part de résultat	0,1	(18,2)	(0,8)	(18,9)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-
Dividendes versés	(0,8)	-	-	(0,8)
Variation de périmètre et reclassement	-	18,2	0,7	18,9
Autres	-	-	-	-
30 septembre 2022	8,9	-	6,8	15,7

(1) En 2022, comme en 2021 et 2020, Salto étant financé essentiellement par compte-courant d'associé (assimilé à des quasi-fonds propres), ce prêt est inscrit en participation dans les co-entreprises à hauteur de la quote-part de résultat de la période, le solde étant présenté en autres actifs financiers non courants.

(2) En 2021, l'augmentation de 4,4 m€ sur la ligne « variations de périmètre et reclassement » correspond notamment à des acquisitions du pôle Newen Studios, et à la participation résiduelle de 20% conservée dans la société Alfemminile.

7 Définition de l'endettement financier net / excédent financier net

L'endettement financier net (-) / excédent financier net (+) du Groupe est constituée des éléments suivants :

- La trésorerie nette, comprenant les disponibilités, dépôts à vue, équivalents de trésorerie, concours bancaires courants et comptes courants passifs,
- L'endettement financier brut, comprenant les passifs financiers à long terme et à court terme,
- Les actifs financiers contractuellement affectés au remboursement de dettes financières.

L'endettement financier net/excédent financier net n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes.

La notion d'endettement financier net (-) / excédent financier net (+), peut être détaillée de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2021.12	Ecart de conversion	Changement de périmètre	Flux de trésorerie (1)	JV en capitaux et résultat	Activités détenues en vue de la vente	Autres variations	2022.09
Trésorerie et équivalents de trésorerie	384,0	0,3	(13,2)	106,9	-	(3,5)	-	474,5
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie passive	(4,3)	-	-	3,1	-	-	-	(1,2)
Trésorerie disponible	379,7	0,3	(13,2)	110,0	-	(3,5)	-	473,3
Instruments financiers dérivés de taux actifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés de taux passifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur des instruments dérivés de taux	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts long terme	(109,3)	(4,7)	(3,0)	(6,1)	(5,2)	-	6,9	(121,4)
Dettes financières court terme hors trésorerie passive	(71,9)	0,3	-	(10,1)	(0,6)	1,4	24,6 (2)	(56,3)
Endettement brut	(181,2)	(4,4)	(3,0)	(16,2)	(5,8)	1,4	31,5	(177,7)
Trésorerie nette (+) / Endettement financier net (-)	198,5	(4,1)	(16,2)	93,8	(5,8)	(2,1)	31,5	295,6
Obligations locatives	(63,7)	-	1,5	16,4	-	0,5	(29,2) (3)	(74,5)
Trésorerie nette (+) / Endettement financier net (-) y compris obligations locatives	134,8	(4,1)	(14,7)	110,2	(5,8)	(1,6)	2,3	221,1

(1) Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement de l'exercice 2022 de 16,2 m€ analysés dans l'état des flux de trésorerie se décomposent en une augmentation de 18,9 m€ et une diminution de 2,7 m€

(2) Les autres variations des dettes financières court terme hors trésorerie passive de 24,6 m€ incluent principalement le rachat de puts minoritaires de filiales du secteur Newen Studios.

(3) Les autres variations des obligations locatives (29,2) m€ correspondent essentiellement à la mise à disposition sur T1 2022 des locaux du nouveau contrat de bail de Newen signé en 2021, qualifié de contrat de location au regard d'IFRS 16, présenté en engagements hors bilan au 31 décembre 2021 (voir note 9.1.2 - Engagements contractuels réciproques des états financiers annuels 2021)

TF1 - Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2022

Au 30 septembre 2022, TF1 dispose d'un encours de lignes de crédit bancaires bilatérales de 1 098 millions d'euros, dont 188 millions d'euros pour le pôle Newen. Adossée à son encours de lignes bancaires confirmées et non tirées, TF1 dispose également d'une convention de trésorerie avec le groupe Bouygues.

Au 30 septembre 2022, les tirages ont été réalisés à hauteur de 87 millions d'euros pour le pôle Newen.

Le rapprochement entre le poste de trésorerie du tableau de flux de trésorerie et le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan est présenté dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	2022.09	2021.12
Trésorerie et équivalent de trésorerie au bilan	474,5	384,0
Trésorerie sur actifs en cours de cession	-	-
Comptes courants de trésorerie passifs	(0,1)	-
Concours bancaires courants	(1,2)	(4,3)
Trésorerie de clôture du tableau de flux de trésorerie	473,2	379,7

8 Provisions non courantes

Au 30 septembre 2022, les provisions non courantes sont principalement constituées des provisions pour indemnités de fin de carrière.

Comme spécifié en note 7-4-6 « Provisions non courantes » des comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est effectué selon la méthode des unités de crédit projetées. Ce calcul est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation.

Les charges comptabilisées sur la période au titre des indemnités de fin de carrière correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2021.

Au 30 septembre 2022, du fait de leur évolution significative, les hypothèses actuarielles relatives au taux d'actualisation (1,013 % au 31 décembre 2021 versus 3,548 % au 30 septembre 2022) et au taux d'augmentation des salaires (2,00% au 31 décembre 2021 versus 2,50 % au 30 septembre 2022) ont été mises à jour avec pour impact un produit de 7,8 millions d'euros (5,8 millions d'euros net d'impôts différés) enregistré dans l'état des produits et charges comptabilisés des neuf premiers mois de 2022.

L'impact d'une hausse ou d'une baisse complémentaire des taux d'actualisation de 50 points de base sur les montants des provisions enregistrées s'élèverait à 1,6 millions d'euros.

Par ailleurs, une variation à la hausse ou à la baisse du taux d'augmentation des salaires en France de 50 points de base, entraînerait une variation de la provision de 1,7 millions d'euros.

Ces impacts seraient également appréhendés dans l'état des produits et charges comptabilisés.

9 Dividendes distribués

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action qui a été versé par le Groupe le 25 avril 2022 au titre de l'exercice 2021.

	Versé en 2022	Versé en 2021
Dividende total (en millions d'euros)	94,7	94,7
Dividende par action ordinaire (en euro)	0,45	0,45

10 Actifs et passifs destinés à être cédés

Comme indiqué en 1. Faits marquants, les actifs et passifs relatifs aux activités Publishers ont été classés en actifs et passifs destinés à être cédés dans la mesure où les conditions d'application de la norme IFRS 5 sont réunies au 30 septembre. Le Groupe TF1 ne considère pas que ces activités répondent à la définition d'activité abandonnée d'IFRS 5. Ces activités ne font donc pas l'objet d'un retraitement dans le compte de résultat consolidé ainsi que dans le tableau des flux de trésorerie.

Conformément à IFRS 5, les actifs et passifs détenus en vue de la vente de ces activités Publishers sont présentés séparément des autres actifs et passifs sur des lignes spécifiques de l'état de situation financière au 30 septembre 2022, précisément sur les lignes « Actifs ou activités détenues en vue de la vente » et « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente ». Ils

TF1 - Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2022

sont évalués, à cette date, au plus faible de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des frais de cession. Au 30 septembre 2022, la comparaison entre ces deux éléments ne fait apparaître aucune perte de valeur.

Le tableau ci-après détaille les différents impacts au bilan consolidé du reclassement IFRS 5 :

ACTIF (en millions d'euros)	2022.09 avant retraitement IFRS 5	Annulation des amortissements	IFRS 5	2022.09 publié
Goodwill	750,4		(40,0)	710,4
Immobilisations incorporelles	318,1	1,4	(48,1)	271,3
Immobilisations corporelles	223,0	0,5	(1,0)	222,5
Droits d'utilisation des actifs loués	70,7	0,3	(0,8)	70,2
Coentreprises et entités associées	15,8		(0,0)	15,8
Autres actifs financiers non courants	17,4		(0,6)	16,8
Impôts différés actifs	-		-	-
ACTIF NON COURANT	1 395,3	2,2	(90,5)	1 307,0
Stocks	436,1			436,1
Avances et acomptes versées sur commandes	156,1		(2,7)	153,4
Clients et comptes rattachés	634,4		(33,1)	601,3
Actifs sur contrats clients	-		-	-
Actifs d'impôt courants	11,1		(4,9)	6,3
Autres créances courantes	446,1		(21,6)	424,5
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	1,8		-	1,8
Autres actifs financiers courants	1,0		-	1,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	478,1		(3,6)	474,5
ACTIF COURANT	2 164,7		(65,9)	2 098,8
Actifs ou activités détenus en vue de la vente			156,4	156,4
TOTAL ACTIF	3 560,0	2,2		3 562,2

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en millions d'euros)	2022.09 avant retraitement IFRS 5	Annulation des amortissements	IFRS 5	2022.09 publié
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	1 840,7	2,0		1 842,7
Participations ne donnant pas le contrôle	1,8			1,8
CAPITAUX PROPRES	1 842,5	2,0		1 844,5
Dettes financières non courantes	121,4		(0,1)	121,4
Obligations locatives non courantes	59,1		0,0	59,1
Provisions non courantes	41,9		(2,9)	39,0
Impôts différés passifs	32,9	0,1	(9,5)	23,5
PASSIF NON COURANT	255,3	0,1	(12,4)	243,0
Dettes financières courantes	57,7		(1,4)	56,3
Obligations locatives courantes	15,9		(0,5)	15,4
Fournisseurs et comptes rattachés	617,0		(18,9)	598,1
Passifs sur contrats clients	31,1		(0,3)	30,8
Provisions courantes	19,3		(0,4)	18,9
Autres passifs courants	714,9		(14,2)	700,7
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	1,2		(0,0)	1,2
Passifs d'impôt courants	0,8		(0,8)	-
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,9		-	0,9
Autres passifs financiers courants	3,4		-	3,4
PASSIF COURANT	1 462,3		(36,6)	1 425,7
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			49,0	49,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3 560,0	2,2	-	3 562,2

11 Événements postérieurs à la clôture

Comme indiqué dans la note 1-2 des Faits Marquants, la cession de l'activité Publishers au Groupe Reworld Media a été finalisée le 18 octobre 2022.

Télévision Française 1

Société anonyme au capital de 42 097 127 €– 326 300 159 R.C.S. Nanterre

Courrier à adresser à :

TF1 1 quai du Point du Jour – 92656 Boulogne Cedex – France

Tél : (33) 1 41 41 12 34

Siège social : 1, quai du Point du Jour – 92656 Boulogne Cedex – France

Contact

Département Relations Investisseurs

E-mail : comfi@tf1.fr

<http://www.groupe-tf1.fr/fr/investisseurs>